

A AFFICHER

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

**LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU JURA
ORGANISE**

(En convention avec les Centres de Gestion du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort)

UN EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL

(Au titre de la Promotion Interne)

Deux Conditions d'inscription :

1. Soit être fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des Adjoints Administratifs chargés du **Secrétariat de Mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants** et comptant au moins **8 ans de services effectifs** (au 1^{er} janvier de l'année), y compris la période normale de stage, dans un cadre d'emplois de catégorie C, dont 4 ans accomplis au titre des missions précitées.

2. Soit être **fonctionnaires de catégorie C** comptant au moins **10 ans de services effectifs** (au 1^{er} janvier de l'année), y compris la période normale de stage.

Cependant, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement ou sur la liste d'aptitude au grade d'accueil ou au cadre d'emplois fixées par le statut particulier.

Nature des épreuves professionnelles :

Concernant la 1^{ère} condition d'inscription : Réponses à 3 à 5 questions sur des sujets relatifs aux problèmes sociaux, économiques et culturels contemporains permettant d'apprécier la culture et les connaissances générales des candidats (durée : 3h ; coef. 4) + Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, destiné à apprécier ses qualités d'analyse et de réflexion ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois (durée : 20 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé ; coef. 3)

Concernant la 2^{ème} condition d'inscription : Rédaction d'une note administrative à partir d'un dossier remis au candidat, portant sur l'un des domaines suivants, au choix du candidat lors de son inscription : Finances/budgets et intervention économique des collectivités territoriales OU Droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales OU Action sociale des collectivités territoriales OU Droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales (durée : 3h ; coef. 4) + Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, destiné à apprécier ses qualités d'analyse et de réflexion ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coef. 3)

DATE ET LIEU DES EPREUVES : Mercredi 17 Juin 2009

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du Mardi 28 Octobre au Jeudi 04 Décembre 2008
par voie postale ou sur place au CDG 39 ou par téléchargement sur internet

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : Jeudi 11 Décembre 2008 (le cachet de la Poste faisant foi)

DOSSIERS DE CANDIDATURE

A retirer, sur place au CDG 39 ou sur demande écrite préalable (accompagnée d'une enveloppe format A4, timbrée à 1,30 € et libellée aux nom et adresse du candidat ou en téléchargeant le dossier sur notre site internet www.cdg39.org)

CENTRE DE GESTION DU JURA - Service Concours
5, Avenue de la République - B.P. 86
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
☎ : 03 84.53.06.31

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE, FAX OU MAIL